

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET N° 246 / PR-SGG

ANNÉE 1966

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

VU la proclamation du 22 décembre 1965 ;

VU le Décret N° 144/PR du 24 décembre 1965, portant
formation du Gouvernement,

D É C R Ê T E :

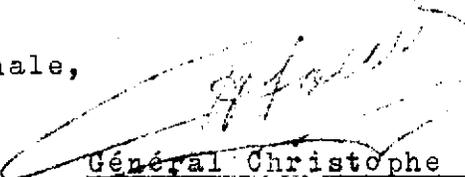
Article 1er - A compter du 21 Juin 1966, le Lieutenant-Colonel
Philippe AHO, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la
Défense Nationale, assurera l'intérim du Président de la République,
pendant l'absence du Chef de l'Etat.

Article 2 - Le présent décret sera enregistré et publié au Journal
Officiel de la République du Dahomey.-

Fait à COTONOU, le 20 Juin 1966

par le Président de la République,

le Ministre de l'Intérieur, de
la Sécurité et de la Défense Nationale,


Général Christophe SOGLO


Lieutenant-Colonel Philippe AHO

Ampliations :

PR 4 - Ministères 11 - CS 4 -
SGG 4 - EM-FAD 2 - IAA 2 - DAI 2 -
Gde.Chanc. 1 - JORD 1.